



Tanznetzwerk Schweiz
Réseau Danse Suisse
Rete Danza Svizzera
Dance Network Switzerland

A l'att. de M. Alain Berset, Conseiller fédéral
et Mme Isabelle Chassot, Directrice
Département fédéral de l'intérieur (DFI)
Office fédéral de la culture (OFC)
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Envoyé par e-mail à :
stabsstelledirektion@bak.admin.ch

Zurich/Lausanne/Genève, 18 septembre 2019

Message culture 2021-2024 : Réponse à la consultation

Cher Monsieur le Conseiller fédéral,
Chère Madame la Directrice de l'Office fédéral de la culture,

Nous nous permettons de vous faire parvenir par la présente la prise de position de l'association Reso – Réseau Danse Suisse sur le projet mis en consultation du Message culture 2021-2024.

Nous tenons à indiquer au préalable que Reso – Réseau Danse Suisse n'a pas été invité officiellement à déposer une prise de position. Étant donné que les activités de Reso sont principalement financées par la Confédération et les 26 cantons, nous nous permettons donc de vous faire part de notre position et nous espérons que notre association pourra être impliquée lors de prochaines consultations fédérales liées à son champ de compétences.

Reso – Réseau Danse Suisse a vu le jour en 2006. L'association est le fruit de vastes discussions entre la scène suisse de la danse et les responsables de la politique culturelle à l'échelle des villes, des cantons et de la Confédération. Les cantons et la Confédération lui ont finalement attribué le mandat d'un «encouragement coordonné pour la danse».

Parmi nos membres figurent aujourd'hui quelque 90 organisations actives dans le domaine de la création professionnelle en danse qui couvrent l'ensemble du territoire suisse. Avec elles, Reso met en œuvre des mesures visant l'amélioration de la qualité et de la diffusion de la danse ainsi que son accessibilité auprès d'un large public. Reso est en outre membre de l'association CULTURA et de l'association Médiation Culturelle Suisse.

1. Mise en œuvre du Message culture 2016–2020

Comment jugez-vous la mise en œuvre du Message culture 2016–2020 par l'Office fédéral de la culture (OFC), Pro Helvetia et le Musée national suisse (cf. point 1.4.1 du rapport explicatif) ?

Un point fort du Message culture 2012-2015 de la Confédération était le renforcement de la discipline artistique qu'est la danse, marquée entre autres par un manque important d'encouragements et d'infrastructures. Dans ce dernier Message culture, Reso – Réseau Danse Suisse a été cité comme un modèle de « politique d'encouragement coordonné innovant », qui pourrait être appliqué à d'autres disciplines. Ce n'est hélas pas ce qui s'est passé par la suite.

Au contraire, nous constatons en considérant le Message culture 2016-2020, un changement important de paradigme : avec la concentration sur les thèmes transversaux « participation culturelle », « cohésion sociale » et « création et innovation », les moyens d'encouragement culturels de la Confédération ont été de plus en plus transférés de la création artistique professionnelle aux domaines de la culture amateur, du socioculturel et de l'industrie créative. Le Message culture actuel a donc activement contribué à



Tanznetzwerk Schweiz
Réseau Danse Suisse
Rete Danza Svizzera
Dance Network Switzerland

l'augmentation de la pression sur les disciplines artistiques traditionnelles de la part des villes et des cantons, les poussant à une subordination accrue à des objectifs économiques et sociaux-politiques ! Bien que la danse – de par « l'être ensemble » qu'elle suppose et sa tendance à chercher l'émancipation et l'expérimentation – incarne de façon naturelle et idéale les trois axes d'action du Message culture 2016-2020, force est de constater aujourd'hui que la danse n'a guère profité des mesures d'encouragement spécifiques de la Confédération.

En 2017, le soutien conjoint apporté à Reso par l'OFC et Pro Helvetia a été entièrement transféré, au niveau de la Confédération, à Pro Helvetia. La Conférence permanente Danse a été dissoute et intégrée à un groupe de travail provisoire du Dialogue culturel national. Dans le sillage de mesures d'économies, la contribution versée par Pro Helvetia à Reso a été diminuée d'environ 23'000 francs par an pour les années 2018-2020.

En 2019, l'Office fédéral de la culture a annoncé sa volonté de fusionner, dès 2021, les Prix suisses de la danse, créés en 2013 seulement, avec les Prix suisses du théâtre. Ces deux exemples – il y en aurait d'autres – illustrent un recul extrêmement inquiétant que nous constatons depuis quatre ans, et qui remet par ailleurs en cause la durabilité de la politique culturelle mise en place précédemment par la Confédération.

Concernant le recul du soutien apporté à Reso depuis 2018 : L'étude «Panorama de l'encouragement de la danse en Suisse» menée pour le compte du Dialogue culturel national montre que l'encouragement de la création professionnelle en danse reste insuffisante et est marquée par des différences régionales énormes. Or «l'encouragement coordonné pour la danse» tel que le propose Reso répond de façon particulièrement efficace à ce type de problèmes. La poursuite du soutien accordé à Reso par la Confédération et les cantons s'impose, tout comme une augmentation significative des moyens, notamment par l'intégration plus active des villes et communes.

Concernant la tendance à la fusion de la danse avec d'autres disciplines des arts de la scène : La tendance à la fusion qui sévit actuellement dans les arts du spectacle et qui se traduit par le regroupement des Prix de la danse et du théâtre prévu par l'OFC ou celui des domaines Danse et Théâtre chez Pro Helvetia se situe aux antipodes d'un encouragement renforcé et concerté de la danse, appelé par les résultats de l'étude citée ci-dessus.

Ces deux exemples – le recul du soutien apporté à Reso, la fusion de la danse avec les arts de la scène – remettent en question l'autonomie, la visibilité et le développement de la danse de manière importante.

La danse a lutté pendant des années pour être considérée comme une discipline à part entière et se développer : avoir ses propres commissions, jury, prix, lignes aux budgets, experts, renforcer ses soutiens, mettre en place une politique d'encouragement concerté etc. La création des Prix suisse de la danse a montré aussi que cet art s'inscrivait dès lors dans une histoire et une reconnaissance. La danse observe aujourd'hui globalement un retour en arrière – c'était d'ailleurs la thématique de l'édition 2018 du Forum Danse. Or, la danse est un domaine artistique à part entière. Il y a une culture, une pratique, des métiers, des techniques, une histoire, des savoirs qui sont propres à la danse. Ce n'est pas parce que l'on est sur une scène que l'on pratique (ou que l'on découvre en tant que public) le même art. Personne n'aurait l'idée de fusionner le théâtre et la musique, pratiquée elle aussi sur une scène. Il ne faut pas oublier non plus que la danse reste encore un art fragile, marginalisé, sous-doté par rapport aux autres disciplines artistiques. Elle a besoin de visibilité et de soutien et ne peut se faire escamoter sans dommage.

2. Axes d'action de la politique culturelle de la Confédération

Comment jugez-vous le maintien des trois axes d'action de la politique culturelle fédérale (« participation culturelle », « cohésion sociale » et « création et innovation ») et l'ajout de l'accent « numérisation » (voir point 1.4.2 du rapport explicatif) ?

Le projet du Message culture 2021-2024 renforce la tendance mentionnée ci-dessus, qui consiste à transférer les moyens aux domaines de la culture amateur, du socioculturel et de l'industrie créative. En revanche, l'encouragement de la création artistique professionnelle et sa diffusion auprès de publics



Tanznetzwerk Schweiz
Réseau Danse Suisse
Rete Danza Svizzera
Dance Network Switzerland

variés stagne. Des thèmes sociétaux importants, tels que les enjeux actuels de la démocratie, les modes de vie durables et écologiques ou encore les modèles de coopération novateurs – thèmes abordés par ailleurs sur les scènes depuis quelques années déjà – n'apparaissent pas dans le Message culture 2021-2024 de la Confédération. C'est bien dommage : ces dernières années montrent à quel point notre société peine à s'engager dans un renouvellement de pensées et d'actions, pourtant absolument nécessaires.

Les arts et la culture doivent aussi faire face aux changements sociétaux profonds et urgents de notre temps. Reprendre les trois axes du Messages précédents quasi « tels quels » ne laisse pas entrevoir que la Confédération va accompagner les politiques, administrations et acteurs culturels, tout comme les artistes, dans ces nouveaux défis.

Ce sont au contraire principalement des arguments économiques qui sont invoqués, comme le développement de nouveaux marchés. Or précisément dans le domaine de l'accès au marché, des différences déterminantes subsistent entre les diverses disciplines artistiques. Le Message culture n'en tient cependant pas suffisamment compte. La quasi-totalité des formes de production dans le domaine des arts du spectacle, et notamment de la discipline qu'est la danse, nécessite un soutien continu du secteur public, sans quoi elle ne peut tout simplement plus exister.

Il ressort du projet mis en consultation que « innovation » est en grande partie synonyme de « numérisation », au grand dam de développements artistiques innovants, guère pris en considération. Il nous semble indispensable que la notion d'innovation et celle de recherche s'applique également au domaine de l'art en tant que tel, et qu'en ce qui concerne l'innovation, la danse ne soit pas exclusivement traitée comme un outil potentiel au service de l'industrie technologique et de l'économie.

Ceci étant précisé, nous tenons à indiquer que la danse contemporaine s'intéresse depuis longtemps déjà aux développements technologiques et aux coopérations interdisciplinaires. Pour la plupart des compagnies professionnelles, ces technologies restent toutefois hors de prix. Des déficits décisifs dans le domaine de la numérisation sont également à déplorer dans les secteurs de la médiation et du développement du public ainsi que dans l'archivage de la danse professionnelle. Ainsi, et même si l'innovation ne peut pas être restreinte au seul axe de la numérisation, nous sommes favorables à des développements dans ce domaine.

3. Poursuite du développement des mesures

Comment évaluez-vous la fixation des priorités en ce qui concerne le développement des mesures durant la période de financement 2021 à 2024 (voir points 1.4.2.1 à 1.4.2.3 du rapport explicatif) ?

Reso – Réseau Danse Suisse demande que les résultats de l'étude « Panorama de l'encouragement de la danse en Suisse » influent de façon adéquate sur le prochain Message culture, non seulement de façon rhétorique, mais aussi en libérant les moyens financiers nécessaires à la mise en place des mesures d'encouragement.

L'étude révèle des différences gigantesques au niveau de l'encouragement, des infrastructures et de la présence de la danse professionnelle dans les régions et en particulier entre les quatre grandes villes suisses et le reste du pays. Pour gagner de nouvelles régions et de nouveaux publics, il faut investir dans le développement du public et dans le secteur jeune public. Ce sont précisément des domaines où Reso est actif depuis des années et a récolté de multiples expériences.

D'après le projet, Pro Helvetia désire lancer, en collaboration avec des villes et des cantons, des développements dans certaines régions en sus de l'engagement de Reso ainsi que dans d'autres disciplines. Des moyens financiers supplémentaires ne sont toutefois pas prévus pour cet engagement. Nous demandons toutefois que les moyens nécessaires à « l'encouragement conjoint à la danse » par Reso – Réseau Danse Suisse soient inscrits explicitement dans le Message culture 2021-2024.

Le nouveau département Arts du spectacle de Pro Helvetia (né de la fusion toute récente des domaines Danse et Théâtre) accordera à l'avenir les soutiens réguliers aussi à la production, à la diffusion et à la promotion d'œuvres contemporaines dans les domaines du nouveau cirque et du théâtre musical. Si



Tanznetzwerk Schweiz
Réseau Danse Suisse
Rete Danza Svizzera
Dance Network Switzerland

nous saluons solidairement cette nouveauté, la question du financement demeure néanmoins sans réponse. La demande de hausse de crédit pour l'ensemble des disciplines s'élève à seulement 1 million de francs. Alors que pour la danse, les moyens manquent déjà aujourd'hui pour les contributions subsidiaires à la création d'œuvres, qui, au cours des dernières années, ont été continuellement versées à la promotion et à la diffusion et qui ne représentent actuellement que 4% du budget des aides accordées à la danse. Il manque par ailleurs depuis des années les moyens nécessaires au développement des conventions de soutien conjoint, financées conjointement par les villes, les cantons et Pro Helvetia, et qui se sont établies comme l'unique instrument efficace de promotion de l'excellence. De manière générale, toute nouvelle mesure devrait impérativement être accompagnée de moyens supplémentaires y liés, dans un domaine professionnel déjà fortement marqué par une grande précarité économique de ses principaux acteurs et actrices, à savoir, les artistes !

Le soutien aux Archives suisses des arts de la scène (SAPA) est en outre particulièrement menacé. La fondation a vu le jour en 2018 à l'initiative de l'OFC, suite à la fusion de la Collection suisse de la danse et de la Collection suisse du théâtre, avec au moins cet espoir que les synergies puissent libérer les moyens nécessaires à la numérisation et à la médiation de ce patrimoine culturel immatériel. Il ressort par ailleurs du projet mis en consultation que l'OFC désire favoriser deux organisations à partir de 2021 (nouvelle intégration de l'organisation *Bibliosuisse* ainsi qu'une hausse déjà prévue par l'OFC à la *Fondation de la photographie suisse*), sans toutefois prévoir de hausse générale des ressources allouées à ce domaine. Pour garantir la conservation du patrimoine culturel éphémère des Arts de la scène, nous nous opposons vivement à la diminution prévue du soutien apporté par l'OFC à la Fondation SAPA.

6. Ressources financières pour la mise en œuvre du Message culture 2021–2024

Comment évaluez-vous les ressources financières affectées à la mise en œuvre du Message culture 2021–2024 (voir point 4 du rapport explicatif), qui s'élèvent à un montant total de 942,8 millions de francs ? Comment évaluez-vous les priorités établies par rapport aux moyens prévus ?

La position de principe de Reso – Réseau Danse Suisse est qu'un pays aussi prospère que la Suisse devrait investir plus de 0,3 % des dépenses de la Confédération pour la culture. Les artistes apportent incontestablement une contribution de taille à la «cohésion nationale». C'est pourquoi la Confédération devrait, en complément aux cantons et aux communes, mettre à disposition des moyens d'encouragement culturels adéquats. Tout en rappelant le rôle et l'importance accordés par l'OFC à l'économie culturelle et créative pour notre pays, et en nous référant aux exigences passées, nous plaçons pour qu'au minimum 1 % des dépenses publiques fédérales soient consacrées au soutien à la culture ainsi qu'à un encouragement à la danse qui tient compte des défis actuels à surmonter.

En espérant vivement que notre réponse sera prise en considération et puisse influencer le projet du Message culture 2021-2024 positivement, nous vous présentons, au nom de l'ensemble du comité de Reso – Réseau Danse Suisse, nos salutations les plus distinguées.

Sandrine Kuster
Présidente

Boris Brüderlin
Directeur

Les autres membres du comité :

- Anne Davier, Directrice adc Association pour la danse contemporaine, Genève
- Anne-Catherine de Perrot, Directrice Evalure, Zurich
- Karine Grasset, Secrétaire générale Corodis, Lausanne
- Sandro Lunin, Directeur Kaserne Basel
- Sarah Neumann, Secrétaire générale La Manufacture, Lausanne